FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(Pour les inscriptions par papier)

Maroc «Le silence du désert»

Du 12 au 24 octobre 2027 (13 jours / 11 nuits)

Détenteur d'un permis du Québec

Prix réservez-tôt:

☐ **4 199$ /pers. (en occupation double)**

☐ **4 464$ /pers. (en occupation simple**)**

**Rabais de 100 $ si inscription avant le 12 juin 2027.*

Prix régulier:

☐ **4 299$ /pers. (en occupation double)**

☐ **4 564$ /pers. (en occupation simple**)**

*** Selon disponibilité, quantité limitée.*

JUMULAGE

☐ Chambre à partager avec (nom à préciser) :

_____

☐ J'aimerais que Spiritours me jumelle avec une personne du groupe (en chambre twin).

M. / MME / MLLE

Nom _____

Prénom _____

**** Important : les **noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport***

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Tél. (résidence) _____

Tél. (travail) _____

Cell. _____

Date de naissance : (jj/mm/aaaa) _____

Courriel : _____

***Important : Veuillez j**oindre une copie de votre passeport avec le formulaire d'inscription.**

Numéro de passeport : _____

Date d'expiration du passeport : (jj/mm/aaaa) _____

PROTECTION DES DONNÉES

☐ **Je consens à ce que Spiritours conserve mes coordonnées après la date du voyage, de façon strictement confidentielle**, pour des fins de statistiques et pour un service plus efficace dans le cas d'une inscription à un prochain voyage.

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Personne à contacter en votre absence :

_____

Tél : _____

Allergies ou restrictions alimentaires : _____

_____

Êtes-vous autonome*?

*C'est-à-dire physiquement et psychologiquement apte à participer à toutes les activités proposées au programme de ce voyage sans être accompagné(e) ni aidé(e) par une tierce personne ? (Pour le bon déroulement du voyage en groupe, Spiritours se réserve le droit de refuser toute personne jugée non-suffisamment autonome et qui ne serait pas accompagnée).

☐ Oui ☐ Non, veuillez fournir le nom de la personne qui vous accompagnera : _____

Conditions médicales particulières : _____

_____

Où avez-vous entendu parler de ce voyage ?_____

_____

Planétair : Crédit de compensation des émissions de gaz à effets de serre (GES) – facultatif

☐ Compensez vos émissions : 30,30 $*

☐ Compensez en totalité vos émissions + l'impact climatique en haute altitude : 57,60 $

☐ Compensez vos émissions(10$, 20$, 30$ etc.) :_____$

*Veuillez-vous référer au site www.planetair.ca pour plus d'informations

Assurances voyages croix bleue

Pour toute demande d'assurance, veuillez communiquer avec nous afin de connaître votre prime d'assurance.

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Spiritours et que vous les acceptez.

Date : _____ Signature : _____

Prière d'envoyer à l'adresse suivante : Spiritours, 3774 chemin Queen Mary, Bureau 306, Montreal, H3V 1A6.

Ne pas oublier d'inclure votre chèque de dépôt de 750$ (+ assurance si nécessaire) à l'ordre de Spiritours. Nous vous suggérons fortement d'inclure aussi un chèque postdaté du 12 août 2027 pour le solde final.

Autorisation de paiement par carte de crédit

Maroc «Le silence du désert»

Du 12 au 24 octobre 2027 (13 jours / 11 nuits)

ATTENTION: afin de protéger vos données personnelles, SI vous nous envoyez ce formulaire de façon numérique (par courriel), merci d'indiquer uniquement les 4 derniers chiffres de votre carte de crédit et de nous appeler pour effectuer votre paiement: (514) 374-7965 #205 I Sans frais : 1-866-331-7965 #205. SI vous nous envoyez ce formulaire par la poste, veuillez indiquer les informations complètes de votre carte de crédit tel que demandé.

DÉPÔT

Par la présente, je,_____
autorise Spiritours (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant de* _____ $ pour le dépôt et l'assurance au moment de l'inscription.

*Ne pas oublier d'inclure le montant d'assurances si nécessaire.

Type de carte (Visa, MasterCard**) :_____
Numéro de carte de crédit : _____
Expiration : _____
CVV : _____(3 chiffres de sécurité à l'endos de la carte)
Date : _____ Signature : _____

BALANCE

Par la présente, je,_____
autorise Spiritours (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ $ pour le solde à 60 jours du départ.

Type de carte (Visa, MasterCard**) :_____
Numéro de carte de crédit : _____
Expiration : _____
CVV : _____(3 chiffres de sécurité à l'endos de la carte)
Date : _____ Signature : _____

N.B. Rabais de 50$ si paiement complet du voyage par chèque, incluant le paiement du dépôt et de l'assurance.

ATTESTATION DE REFUS D'ASSURANCE VOYAGE

1. Identification du client

Nom du client	Destination
Date du départ	Durée du voyage (nombre de jours)

2. Analyse de couverture par votre assurance voyage

Il est de l'intérêt du client de vérifier sa couverture d'assurance voyage auprès de son assureur lors de l'inscription.

2.1 J'ai une condition médicale connue et celle-ci est couverte.

☐ Oui ☐ Non

2.2 Je suis couvert pour les frais imprévus suivants :

Soins médicaux d'urgence

☐ Oui ☐ Non

Somme assurée : _____ $

Franchise : _____ $

Les traitements en hôpital privé sont-ils couverts?

☐ Oui ☐ Non

Annulation et **Interruption**

☐ Oui ☐ Non

Somme assurée **avant** le départ : _____ $

Somme assurée **après** le départ : _____ $

Délai pour aviser mon assureur d'une annulation ou interruption : _____

2.3 Mon assureur m'offre un service d'assistance voyage en français en cas d'urgence, disponible **24 h sur 24**.

☐ Oui ☐ Non

2.4 La personne devant faire les démarches auprès du régime provincial d'assurance maladie pour la partie remboursable par le régime public est :

☐ Moi-même ☐ Mon assureur

3. Attestation de refus

En toute connaissance de cause, **je décline**, en mon nom et au nom des personnes apparaissant à mon dossier, l'offre d'assurance voyage proposée par mon conseiller en voyage.

Je dégage l'agence de toute responsabilité pour toute perte pouvant résulter de mon refus.

3.1 Les garanties pour lesquelles je refuse la couverture d'assurance proposée par mon agence de voyage sont :

☐ *Soins médicaux d'urgence* ☐ *Annulation/Interruption*

☐ *Accident* ☐ *Bagages*

4. Signature du client

X	
Signature du client	Date de la signature

Conditions générales

Dépôt et paiement

Un dépôt de 750 $ pour les voyages en avion ou 25 % du montant total pour les voyages en autobus est requis au moment de votre réservation, ainsi que la prime d'assurance-annulation, si désirée. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ pour les voyages en avion et 45 jours avant le départ pour les voyages en autobus. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée, entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Note importante : certains voyages et événements spéciaux peuvent être assujettis à des conditions particulières de réservation, d'acompte et de date de paiement final.

Frais d'annulation

Pour les voyages à l'international et/ou en avion
Jusqu'à 60 jours avant le départ : 750$ de pénalité
À moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Pour les voyages à l'intérieur de la province du Québec et/ou par autocar
Jusqu'à 45 jours avant le départ : 25 % du montant total
De 45 à 21 jours avant le départ : 50 % du montant total
À moins de 21 jours avant le départ : aucun remboursement

Frais de changement
100 $ de pénalité (changement de nom, modification date de retour et tout autre changement important).
À moins de 60 jours, toute modification sera considérée comme une annulation.

Extension (déviation)
Vous devez en faire la demande par écrit, il y aura un frais de changement + différence tarifaire pour le billet de retour au prix du jour. Le retour doit obligatoirement être du même aéroport que le groupe.

Note importante : certains voyages et événements spéciaux peuvent être assujettis à des conditions particulières d'annulation.

Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours se réserve aussi le droit de repousser la date limite à 45 jours du départ, de changer les dates du voyage ou la compagnie aérienne au besoin. Si pour des raisons de force majeure le voyage doit être suspendu par Spiritours, ce dernier se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler, mais ne sera pas responsable des sommes non-remboursables déjà versées aux fournisseurs. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans le cas où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches), ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus, nous recommandons fortement de prendre une assurance médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable.
Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Les prix sont sujets à changement jusqu'à 30 jours avant la date du départ en cas de hausse du prix du carburant imposée par le transporteur ou une augmentation du taux de change de plus de 5% depuis la date de publication du prix du voyage. Si la modification du prix de votre voyage est égale ou supérieure à 7% du prix original, vous pouvez demander de vous faire rembourser ou d'échanger votre voyage contre un autre, similaire.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une entreprise de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non complétée, ni pour les services non utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur est responsable de s'informer sur les exigences d'entrée et de sortie du pays qu'il prévoit visiter. Dans l'éventualité que le voyageur ne possède pas la documentation requise, il pourrait se voir refuser le passage par les autorités.
Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et persistait dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services ou de son représentant, le passager serait expulsé du groupe et devrait assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devrait débourser pour son hébergement, nourriture et transport.